



JUNIOR SENIOR FONT TOIT COMMUN

UNE RENCONTRE QUI BÉNÉFICIE AUX ACCUEILLANTS ET ACCUEILLIS

La population des retraités est croissante en Bretagne, et certains aînés vivent un sentiment de solitude et d'isolement, mais souhaitent néanmoins rester à leur domicile avant d'envisager un autre parcours résidentiel. Ce sentiment est aussi présent chez les jeunes comme l'a montré le deuxième rapport annuel sur les solitudes de la Fondation de France : 13 % des jeunes de 18-29 ans sont touchés par l'isolement contre 2 % il y a 10 ans. Par ailleurs, dans une grande ville universitaire comme Rennes, la tension locative et le coût des logements est un frein à la poursuite des études pour de nombreux jeunes.

En 2006, La Maison en Ville lance un service de cohabitation intergénérationnelle s'appuyant sur la charte du Secrétariat d'État aux personnes âgées. Ainsi, en quinze ans, le service d'accueil chez des aînés s'est déployé sur Rennes, la métropole et certaines villes d'Ille-et-Vilaine. Aujourd'hui, La Maison en Ville accompagne une centaine d'aînés par an qui accueillent un jeune chez eux. 40 % des aînés demandent une contrepartie de présence rassurante régulière (jusqu'à quatre nuits par semaine et deux week-ends par mois) et des petits "coups de main" pour faciliter le quotidien. 60 % souhaitent une contrepartie de présence conviviale et une contribution financière modérée.

UNE FORME DE LOGEMENT INNOVANTE ET SOLIDAIRE

La cohabitation intergénérationnelle permet à des retraités, seuls ou en couple d'accueillir un jeune chez eux pour une durée de quelques mois à un an. La contrepartie de cet accueil qui repose sur la création de liens intergénérationnels est une présence conviviale et rassurante, notamment le soir et la nuit ; des petits coups de main au quotidien ou une participation financière modeste permettant d'assurer un complément de revenus au logeur. La cohabitation intergénérationnelle met donc le lien intergénérationnel au cœur de la vie quotidienne. En effet, une étude récente du gérontopôle d'Ile de France avec l'association "Tous en Tandem" montre que l'intergénérationnel est un facteur majeur du sentiment d'utilité sociale des aînés et a sur eux des effets bio-psychochimiques.



L'association la Maison en ville
À Rennes (35)
Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Favoriser la transmission intergénérationnelle et l'accueil solidaire.
- Lutter contre l'exclusion numérique et renforcer le sentiment d'utilité sociale.
- Favoriser le maintien à domicile des aînés.
- Favoriser l'accès au logement et créer des liens et un environnement convivial.
- Aider à la prise de conscience de la richesse de chacun, quelle que soit sa génération.

PRATIQUE :

- Rencontrer les aînés à leur domicile afin de comprendre leurs besoins, et valider la chambre mise à disposition.
- Rechercher et recruter des jeunes.
- Mettre en relation l'aîné et le jeune, puis évaluer la rencontre avec l'un et l'autre avant de décider de cohabiter.
- Préparer le contrat de cohabitation.
- Accompagner la cohabitation.
- Évaluer la fin de contrat par un bilan de cohabitation.

Il contribue à une meilleure santé par son effet dynamisant, diminue le stress et stimule le fonctionnement cognitif, l'engagement relationnel et le langage chez l'aîné. Par l'aide qu'il apporte quotidiennement au jeune, tant en lui permettant d'être logé dans de bonnes conditions qu'en partageant son expérience, l'aîné retrouve un rôle valorisant à jouer. La présence du jeune et la veille passive spontanée qu'il apporte procurent également un sentiment de sécurité (affective et parfois financière) à l'aîné et à sa famille. Elle rompt l'isolement et la solitude qui compromettent le maintien à domicile des seniors. En cela, elle est complémentaire des services d'aide à domicile mis en place pour favoriser ce maintien. Cela retarde l'entrée en institution d'environ trois années. L'adhérente la plus âgée du projet, qui vient de fêter ses cent ans, accueille toujours et a gardé des liens avec les jeunes qu'elle a hébergés.

UN PROJET COLLECTIF À ÉLARGIR

Pour mettre en place l'action, de nombreux partenaires ont été sollicités. La Ville de Rennes offre un soutien opérationnel et financier tant que la maison des Aînés et des Aidants offre un soutien opérationnel. Les associations d'aînés et les maisons de quartier sont des partenaires de l'opération "cafés-rencontres de l'intergénérationnel".

La Fédération ensemble2générations et l'association Psychologie et Vieillesse sont aussi des partenaires qui ont permis de mener à bien le projet.

Compte tenu des besoins du territoire et de l'ouverture par la loi ELAN des conditions d'accueil, la cohabitation intergénérationnelle est appelée à se développer pour concerner davantage d'aînés. Elle est bien identifiée par les jeunes et il y a environ deux fois plus de demandes que de places disponibles chez des aînés. Il serait donc possible de développer encore le projet. Un des freins du déploiement du dispositif est la méconnaissance du service par les aînés.

Il serait donc souhaitable de communiquer davantage autour de l'action, mais aussi sur la mise en avant de ce que vivent les bénéficiaires actuels.

Pour pérenniser et faire évoluer le projet, il pourrait être possible de mettre en place la cohabitation intergénérationnelle au sein de résidences seniors en mettant à disposition quelques logements ou un appartement en colocation pour des jeunes en contrepartie d'une présence conviviale auprès des résidents. Il pourrait aussi être judicieux de créer des colocations solidaires dont le projet serait basé sur la création de liens avec des aînés.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Rennes, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

